

# BPA TPH

“ Travaux des Productions Horticoles “  
Spécialité Horticulture ornementale et légumière

En formation continue  
Diplôme de niveau 3

## Perspectives et débouchés

Métiers : salariat/Autoentrepreneuriat

Qui recrute ? Entreprises du paysage, jardinerie,  
Collectivités locales, Communautés de communes.

## Public et prérequis

- Particuliers, demandeur d'emploi, salariés en emploi ou reconversion professionnelle.
- Aucun niveau scolaire requis, cumul de 1820h d'expérience professionnelle (tous domaines, en continue ou non)

## Effectif par session

Minimum 5 personnes  
Maximum 8 personnes

## Objectifs visés et évaluables

Acquérir les connaissances techniques et professionnelles nécessaires à exercer des activités professionnelles hautement qualifiées dans les entreprises privées ou publiques, dans la création d'espaces verts

## Contenus de formation

### Unités capitalisables générales :

UC G1 : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale

UC G2 : Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique

UC G3 : Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspectives de développement durable

### Unités capitalisable d'option :

UC P4 : Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, les connaissances scientifiques et techniques relatives à la conduite des productions horticoles

UC P5 : Réaliser la multiplication des végétaux

UC P7 : Réaliser l'installation et le suivi des cultures

UC P8 : Réaliser la récolte et la préparation des commandes

### Unités capitalisables d'adaptation régionale à l'emploi :

UCARE 1 : Réaliser la mise en place et l'entretien d'un système d'irrigation

UCARE 2 : Réaliser la conduite et l'entretien d'engins

## N° de fiche :

ROME : A1414

RNCP : 5831

NSF : 211

FORMACODE : 21027

## Contact :

Secrétariat CFA

Tel : 04.95.30.02.31 Taper 1

Mail : cfa.borgo@educagri.fr

## Plan et moyen d'accès :

L'établissement est desservi :

Par le réseau routier cf "Google maps"  
Lycée Agricole de Borgo

Par le réseau ferroviaire, cf "Chemin de Fer  
Corse (Arrêt Porettonne à 10 min à pied)

## Handicap :

Un référent handicap accompagne et suit l'apprenti.

Armagnac Marie-hélène : 07.50.54.25.93

L'individualisation des parcours permet d'adapter le programme à chaque bénéficiaire en fonction des acquis et du projet.

Possibilité de délivrer le diplôme ou des blocs de compétences

## Condition d'inscription

Dossier d'inscription complet

Vaccination antitétanique à jour et certificat médical d'aptitude physique

## Modalité d'évaluation des objectifs

Le diplôme est organisé et délivré en unités capitalisables (UC).

Les UC peuvent être obtenues indépendamment et sont valables 5 ans.

Chaque UC correspond à une capacité du référentiel de certification

Chaque capacité fait l'objet d'évaluation construites sur la base de situations professionnelles.

Les évaluations se déroulent progressivement tout au long de la formation

Le diplôme est obtenu quand l'ensemble des évaluations sont acquises

## Modalité de sélection

Commission de recrutement pour les demandeurs d'emploi

## Modalité d'alternance

420 heures en entreprise (1 à 2 semaines / 2mois)

## Mode de validation

Diplômant :

Diplôme de niveau 3,

possibilité de valider par

blocs de compétences,

possibilité d'adapter les

parcours, VAA

## Modalité pédagogique

En présentiel :

Mise en situation professionnelle,

visites pédagogiques,

interventions de professionnels

ou d'experts, travaux de groupe

## Délai d'action

2 mois sous réserve du nombre

de personnes et des résultats de

la commission de recrutement.

Formation commençant en

Janvier.

## Frais pédagogique

EPI et frais de restauration à la

charge du stagiaire

## Tarifs

12800 € (10€/h)

## Financement et modes de rémunération

Le financement peut être assuré par :

Vos propres fonds

Une prise en charge par votre OPCO

Une prise en charge par votre employeur

Une prise en charge par France Travail ou la Région

## Durée

- 1280 heures sur 9mois

